

Le tourisme azuréen se renouvelle et conserve ses parts de marché touristique grâce à un flux d'investissement financier important, maintenu année après année. Une part de l'investissement touristique provient de capitaux étrangers. La Grande Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Var, Principauté de Monaco) consitue le **3ème pôle national d'investissement touristique** après le massif du Mont Blanc (Savoie-Haute Savoie) et Paris Région. Sa particularité nationale est de générer **des investissements élevés sur de nombreux segments** : hôtellerie, centres de congrès, casinos, restauration, résidences secondaires,...) et **centrés sur le tourisme urbain et haut de gamme**. L'investissement évolue naturellement de manière cyclique, mais il est plutôt, comme à l'échelon national, **en baisse sur les 5 dernières années**. Il **atteint toutefois un montant impressionnant, soit plus de 500 millions € par an hors Monaco** (en estimant les secteurs non couverts par le recensement, mais hors infrastructures de transports). Avec le Var et la Principauté de Monaco, l'**investissement annuel sur la Grande Côte d'Azur est de l'ordre du milliard €, soit autour de 8% du total national**.

## DISTRIBUTION NATIONALE

En 2014, un total de 1,48 milliard d'€ a été investi dans le domaine du tourisme (sur les secteurs couverts, incluant la restauration) en région PACA (1,58 en 2013, soit -6% en 2014). Cela représente une part de 11,9% du total national. La région PACA compte 3 départements dans le top 10 français : Alpes-Maritimes, Var, Bouches du Rhône.

Les Alpes-Maritimes (hors Monaco) étaient, en 2014, le 1<sup>er</sup> département de la région PACA (et au 3<sup>ème</sup> rang national) pour l'investissement touristique, avec un total de 477 millions €, soit près du tiers (32%) du total régional (hors secteur de la restauration). En moyenne sur 2012-14, le montant annuel s'élève à 482 millions €. Le Var figure au 4<sup>ème</sup> rang sur la période 2012-14.

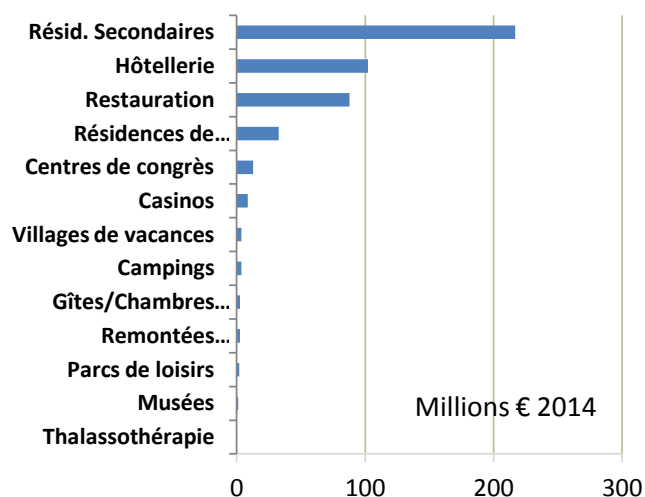
Les 3 grands pôles d'investissement touristique en France, en cumul sur les trois années 2012-14, sont : la région parisienne avec 2439 millions €, le massif Savoie-Mont Blanc (Savoie-Haute Savoie), avec 914 millions € et la Grande Côte d'Azur (Alpes-Maritimes-Var) avec 881 millions €.

Sur le total des investissements en France métropolitaine (2012-14), les Alpes-Maritimes en réalisent 3.9% et la Grande Côte d'Azur 7.2%. Le montant global de l'investissement touristique dans les Alpes-Maritimes atteint ainsi plus de 442€ par habitant (au 3<sup>ème</sup> rang régional derrière Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence), nettement plus élevé qu'en moyenne nationale (190€ par habitant). Il s'agit d'estimations a minima, tous les types d'investissements n'ayant pu être recensés.

## EVOLUTION DANS LES ALPES MARITIMES

Sur les 5 dernières années, on constate un maintien de l'investissement touristique à un haut niveau, malgré une baisse. La période de 2010-11 a atteint un niveau exceptionnel, du fait de l'effort de rénovation et de montée en gamme du parc hôtelier, notamment en 5\*, d'une vague importante d'investissements dans les centres de congrès (Palais des Festivals à Cannes, Acropolis à Nice, Antibes-Juan les Pins), et d'un pic d'investissement dans les remontées mécaniques.

En 2014, le montant global de l'investissement sur les Alpes-Maritimes est en baisse de 3.6%, mais supérieur au montant de 2012. La part du Département sur le total national subit une érosion : 4,7% en 2010, 4,6% en 2011, 3,8% en 2012, 4,1% en 2013, 3,9% en 2014. En incluant le Var, la part de la Grande Côte d'Azur dépasse les 7%.



Voir le document tableau de bord de l'investissement touristique PACA-06

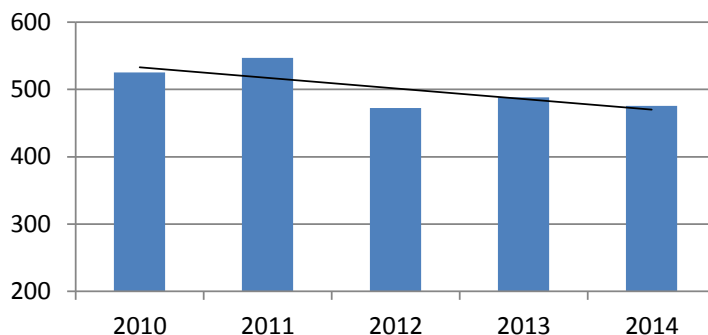
2014 Moy. 2012-14

1 PARIS	1454	1338
2 SAVOIE	546	516
3 ALPES MARITIMES	477	482
4 VAR	391	399
5 HAUTE SAVOIE	403	398
6 HERAULT	392	370
COTE D'AZUR	868	881
hors Monaco		

## METHODOLOGIE

Le tableau de bord de l'investissement touristique est produit par Atout France, MKG Hospitality et la CCI Marseille Provence, à partir de diverses sources et bases de données nationales (DGE, MEDDE, INSEE, Banque de France, BPI France,...). Seul l'investissement matériel est pris en compte, et certains secteurs partiellement connus ne sont pas inclus dans ces données, notamment les ports de plaisance ou de croisières. La méthode passe par une ventilation régionale et départementale des données nationales, sur la base de clés de répartition, complétée par une remontée d'informations et un recensement des grands projets structurants sur le territoire.

Attention : il s'agit de flux d'investissements annuels bruts, ne prenant généralement pas en compte les disparitions d'immobilisations (fermetures définitives d'établissements par exemple). L'évolution nette des capacités de production n'est donc pas suivie statistiquement.



## INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR

Dans les Alpes-Maritimes, le principal secteur concentrant l'investissement touristique est de loin la résidence secondaire. Les hébergements marchands regroupent aussi une part substantielle, soit 145 millions € en 2014 (dont 102 M€ pour la seule hôtellerie, 93 M€ en moy. par an entre 2012-14), soit 30% du total de l'investissement recensé, et 76% pour les hébergements incluant les résidences secondaires. La restauration constitue le 3<sup>ème</sup> secteur d'investissement, avec plus de 18% du montant total investi en 2014.

La part du Département dans le total national est de l'ordre de 4% globalement, mais de 8,2% pour les casinos (1<sup>er</sup> rang national) et de 6,3% pour les centres de congrès (2014).

Exemples d'investissements 2014-15 : Marineland Resort (12 M€), Hôtel Académie de tennis Mouratoglou à Biot (30 M€), Pierre et Vacances Roquebrune Cap Martin, rénovation casino La Rotonde de Beaulieu (9 M€), 2<sup>ème</sup> phase rénovation Palais des Festivals de Cannes (23 M€).

## CREATION D'ENTREPRISES

Le tableau de bord recense plus de 700 créations d'entreprises par an sur les seuls secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (dont plus de 500 en restauration et une trentaine d'hébergements), sur le Département des Alpes-Maritimes hors Monaco.

2013 : 720 (soit 21,7% du total PACA) - 2014 : 786, (22,0% du total PACA)